LA TOMBE D'ALARIC

Dans une communication qu'il a faite à l'Académie des Inscriptions en 1914[1], et dont le texte complet vient d'être publié dans le cinquième volume de ses *Cultes Mythes et Religions*[2], M. Salomon Reinach a donné du passage de Jordanès relatif aux funérailles d'Alaric certaines interprétations qui me paraissent discutables. Ce texte comprend trois thèmes que voici :

1° Alaric mort, les Goths détournèrent de son lit la rivière de Barentin (Busento), près de la ville de Cosenza, et creusèrent dans le lit à sec une fosse profonde ; puis, le roi y ayant été descendu, ils rétablirent le cours du fleuve.

2° Cette fosse fut creusée par des esclaves de guerre, et les Goths tuèrent tous ceux qui avaient pris part à ce travail.

3° Avec le cadavre du roi, les Goths enterrèrent « de grandes richesses ».

Ces trois thèmes sont regardés par M. Reinach comme étant également des légendes. Prenons d'abord le thème du trésor. Il a cours dans le monde entier, et se fonde dans la plupart des cas sur une coutume pour ainsi dire universelle : on connaît bien peu de peuples demi-civilisés ou barbares qui n'aient pas inhumé, ou brûlé, ou détruit les richesses de leurs rois, ou une grande partie de leurs richesses, au cours de leurs funérailles. Je ne sais pas quels étaient au juste les rites funéraires en usage chez les Goths ; chrétiens, ils inhumaient leurs morts ; et chrétiens en somme récents sous Alaric, ils pouvaient avoir conservé de vieilles coutumes, entre autres

1. *Comptes Rendus*, 1914, p. 582.
2. *Mythes, Cultes et Religions*, t. V, Paris, Leroux, 1923, pp. 286-292.

celle de déposer avec le cadavre royal ses biens les plus précieux. Assez de peuples de l'antiquité classique et méditerranéenne orientale ont possédé cette coutume pour qu'il soit inutile de recourir à des parallèles recueillis chez des « sauvages » modernes, ou même chez des populations plus civilisées de l'Asie. Quel qu'ait été l'habitat primitif des Goths, rien n'empêcherait de regarder cette partie du texte de Jordanès comme décrivant un acte qui a été exécuté réellement.

Il est vrai que M. Reinach interprète ce thème comme une légende, non pas seulement parce que le thème du trésor enseveli est une banalité folklorique, mais surtout parce qu'on ne s'expliquerait pas que les Goths aient enterré les trésors d'Alaric alors qu'ils devaient en avoir besoin. « En elle-même, dit-il, cette légende est bizarre et ne supporte pas l'examen : il n'y avait aucun motif d'ensevelir les richesses de Rome avec Alaric puisqu'elles étaient plus nécessaires que jamais aux Goths en campagne éprouvés par la perte récente de leur flotte. » Or, à ne suivre que le texte de Jordanès tel que le donne M. Reinach, il n'est pas dit qu'on enterra *tout* le trésor de l'armée des Goths, ni même la part de butin tout entière, le trésor personnel entier d'Alaric, mais seulement « de grandes richesses ». Bien mieux : ce mot ne doit pas être pris dans notre sens moderne ; parmi les « richesses » d'un roi barbare peuvent se trouver tels objets lui venant de ses ancêtres, ou regardés comme sacrés à divers titres, comme un collier de coquillages, une hache néolithique qui préserve de la foudre, un tambour de magicien, etc., objets qui sont des richesses pour des demi-civilisés sans être pour cela en métal précieux ou ornés de pierres rares au sens moderne, économique. En tout cas Jordanès ne dit pas que tout le trésor de l'armée fut enseveli, et par suite il a pu rester aux Goths d'Alaric assez de richesses de toute sorte, venant de Rome ou d'ailleurs, pour pouvoir continuer la guerre.

Je me range donc du côté des historiens que cite M. Reinach, du côté d'Auguste Geffroy, de Hodgkins et d'autres qui admettent la véracité de Jordanès, mais tout en faisant des réserves sur la valeur monétaire moderne, sinon sur la

valeur archéologique, du « trésor » sur lequel coule encore la rivière de Barentin.

C'est dire que j'admets aussi la réalité des deux autres actes, l'ensevelissement du cadavre royal dans le lit détourné d'un cours d'eau et la mise à mort des ouvriers. Où je suis cependant d'accord avec M. Reinach, c'est sur le caractère légendaire de l'interprétation que Jordanès donne de ces deux actes. Aucun autre historien, M. Reinach y insiste, ne parle de ces funérailles; Jordanès serait en outre un piètre historien, qui a mal résumé la grande histoire des Goths de Cassiodore. Celle-ci est perdue; contenait-elle l'épiscde, nous n'en savons rien. M. Reinach semble croire que non : « L'on n'est nullement autorisé, dit-il, à attribuer à Cassiodore, c'est-à-dire à un écrivain sérieux, tout ce qu'il y a de légendaire et de grossièrement erroné dans son abréviateur ».

Soit : mais c'est supposer d'abord que l'épisode tout entier des funérailles d'Alaric est légendaire. On a autant de droit de supposer, ou bien que Cassiodore a décrit en effet ces funérailles, assez extraordinaires pour que Jordanès, qui écrivait de mémoire, s'en soit souvenu ; ou bien que cet épisode appartient à la classe des détails que Jordanès avoue lui-même avoir intercalés : « *plura in medio mea dictatione permiscens* ». Pourquoi Jordanès n'aurait-il pas interrogé des Goths qui avaient entendu le récit des funérailles d'Alaric de témoins oculaires? Toute l'armée les a vu exécuter; Jordanès, puisqu'il a ajouté à l'œuvre de Cassiodore, n'a pu le faire qu'à la suite d'enquêtes personnelles, tout comme un folkloriste moderne interroge les vieillards sur les faits et récits de leur enfance. Jordanès a dû même pouvoir « recouper » ses renseignements, et il a dû demander : Pourquoi a-t-on fait à Alaric des funérailles aussi étranges ?

C'est ici que je me trouve d'accord avec M. Reinach : on a répondu à Jordanès par des souvenirs de légendes, en disant : « afin que personne ne pût connaître l'endroit où le trésor d'Alaric a été enterré ». C'est là une de ces explications après coup que les folkloristes rencontrent à chaque instant dans leurs enquêtes, même à propos de rites orthodoxes et d'obser-

vances chrétiennes dont le sens liturgique est parfaitement connu par ailleurs, à propos par exemple de l'emploi des cierges bénits à la Chandeleur.

Une prophétie, notée par le contemporain d'Alaric, Claudien, disait qu'Alaric voulait être enterré en Italie pour maintenir du fond de sa tombe le droit qu'il s'arrogeait d'y régner. M. Reinach analyse cette prophétie et pense que dans ces conditions on pouvait aussi bien enterrer Alaric dans la terre ferme. Cela est discutable... Pour que le droit *post mortem* d'Alaric subsistât, il fallait trouver un moyen d'empêcher sa tombe d'être violée et ses restes dispersés ou détruits. Le lit d'une rivière était certainement un asile à peu près inviolable ; pour retrouver la tombe, il aurait fallu savoir exactement où elle était, ce qu'aucun des assistants Goths n'aurait sans doute dévoilé ; en outre, il aurait fallu une main-d'œuvre considérable, autant que celle qu'avait fournie aux Goths leur troupeau de captifs. En acceptant la prophétie comme un élément même légendaire du problème, on s'opposerait donc de nouveau à M. Reinach, puisqu'on trouverait ainsi une raison suffisante pour le choix de l'emplacement.

Mais j'avoue que ce lien ne me paraît pas évident, et que je préfère voir dans le texte de Claudien et dans l'interprétation donnée par Jordanès des thèmes légendaires, dont je n'affirmerais certes pas qu'ils sont spécifiquement gothiques.

Mon opinion serait donc que les funérailles d'Alaric ont été faites conformément à un vieux rituel goth, applicable non pas à tous les chefs de tribu, ni aux roitelets, mais seulement à ceux d'entre les très grands chefs dont la vie outre-tombe était liée, selon la croyance, à la perpétuité de la nation tout entière. Nous touchons alors à un domaine qui a été traité magistralement par Sir James Frazer, dans ses *Origines magiques de la Royauté*, livre où l'on trouvera de nombreux parallèles qui montrent combien répandue a été l'opinion que la vie de la tribu, ou d'une coalition de tribus, bref de la société considérée comme un tout bien défini, dépend de la survie du roi-prêtre-magicien.

M. Reinach objecterait, comme il l'a fait aux historiens ses

prédécesseurs qui croyaient à la véracité de Jordanès, que les Goths étaient chrétiens (ariens) et n'auraient pas exécuté une cérémonie qui leur venait du paganisme. Cet argument me paraît faible : les Goths ont sur l'ordre d'Alaric épargné Rome ; ils l'ont épargnée relativement, puisque le pillage ne dura que de trois à six jours ; on doit, paraît-il, attribuer à leur christianisme cette mansuétude sans laquelle Rome aurait été détruite comme l'avaient été Troie, Carthage et Corinthe. Je laisse de côté la question : cette action du christianisme sur les Goths a-t-elle été réelle, ou ne s'agit-il pas plutôt ici d'une légende pieuse, comme il s'en rencontre des dizaines ? (saint Loup, sainte Geneviève, etc.) Mais admettons sur ce point la véracité des historiens : « Si donc, poursuit M. Reinach, les Goths étaient chrétiens au point d'être arrêtés par leur religion dans l'œuvre coutumière de la destruction et du pillage, on ne croira pas facilement que les prêtres ariens de l'armée, au moment de la mort de leur chef, aient permis qu'on lui préparât une sépulture suivant des usages païens, ni surtout qu'on l'arrosât du sang des captifs, ce qui constituait presque, en l'espèce, l'équivalent d'un sacrifice humain. »

A quoi je répondrai : d'abord l'idée de sacrifice humain a été abolie par l'explication donnée par Jordanès, et par les Goths eux-mêmes, qu'on tua les ouvriers pour assurer le secret, explication que je regarde comme légendaire en ce qui concerne le trésor, mais qui a pu suffire à « sauver la face ». Puis, ce retour unique à des rites païens a bien pu être un procédé de compensation. Comment, voilà des guerriers barbares qu'on arrête au milieu d'un splendide massacre et d'un pillage rémunérateur, et on les croit contents ? Les prêtres avaient gagné une partie ; auraient-ils gagné la seconde, s'ils avaient voulu s'opposer à la volonté des troupes lors des funérailles de leur chef « adoré » (le texte le dit). Et quelle était l'influence de ces prêtres sur de tels soldats ? Nos prêtres, dans les armées belligérantes de notre Guerre, ont-ils pu s'opposer au retour à toutes sortes de pratiques superstitieuses, vraiment païennes ?

Quant aux captifs immolés, étaient-ils des ariens aussi, ou

des chrétiens non ariens, ou peut-être des païens subsistants, ou même des rien-du-tout, la lie des faubourgs de Rome?... Si l'armée des Goths a voulu rendre à Alaric des honneurs funéraires conformes à une très vieille tradition de leur nation, ce n'est ni leur christianisme de fraîche date, ni leurs aumôniers militaires (si tant est qu'ils en avaient) qui ont pu les en empêcher. Les prêtres chrétiens avaient obtenu de l'armée des Goths le salut de Rome; ils ont pu lui accorder le paganisme des funérailles d'Alaric.

Nous arrivons ainsi au centre même du problème. Si M. Reinach a été entraîné à regarder le texte tout entier de Jordanès comme un tissu de légendes, c'est surtout, je pense, parce qu'il ne connaît aucun rite funéraire qui comporte l'inhumation dans le lit d'une rivière préalablement mise à sec. Il a certainement cherché des parallèles, puisqu'il cite au début de son mémoire un passage de Dion Cassius, selon lequel Décébale, roi de Dacie, fit enterrer son trésor de cette manière par des captifs qu'il fit ensuite mettre à mort; et à la fin de son mémoire, une tradition chinoise de trésor enterré[1] qu'il rejette aussi au rang des légendes explicatives.

Il reste que ni l'antiquité classique ni l'antiquité orientale ne permettent de supposer l'usage d'un rite funéraire comme celui d'Alaric. Je n'ai pas étudié à nouveau les documents écrits; car l'érudition bien connue de M. Salomon Reinach m'est une garantie qu'une telle recherche eût été infructueuse. Mais j'ai tâché de trouver des parallèles préhistoriques. Je n'en ai pas découvert de probants. Pour quelques cadavres trouvés dans des lits anciens de rivières, ou dans des bas-fonds recouverts d'alluvions, on ne peut pourtant pas édifier

1. On pourrait ajouter la description que donne aussi Jordanès des funérailles d'Attila : on l'enferma dans un triple cercueil de fer, d'argent et d'or, qu'on descendit dans la fosse, et sur lequel on entassa les armes et dépouilles des ennemis qu'il avait tués, des harnais, de riches étoffes, etc. « Et afin que ceux qui s'estoyent aidés à l'enseuelir, alléchés par les grandes richesses qu'on auoit enterrées avec le corps, ne vinssent au bout de quelque temps souiller sa sépulture, ils les massacrèrent tous en récompense de leur peine. » Je cite d'après Claude Guichard, *Funérailles et diuerses manières d'enseuelir, etc.*, Lyon, 1581, p. 430. Guichard parle ensuite des funérailles d'Alaric, mais ne donne pas non plus de parallèles.

une théorie selon laquelle ces cadavres ont été ensevelis comme l'a été celui d'Alaric. On ne saurait non plus détourner tout exprès des rivières où on supposerait, pour des raisons diverses (trouvailles après dragage, proximité d'une grande ville détruite, etc.), que des tombes sont situées dans leur lit même. Bref, ni l'histoire, ni l'archéologie, ni la préhistoire n'apportent de solutions au problème posé. Mais l'ethnographie en apporte une.

J'ai entrepris il y a une quinzaine d'années de recueillir les matériaux pour une étude comparée universelle des *Modes de la Sépulture*. Quoique non terminée encore, cette enquête m'a permis de proposer un classement nouveau des rites funéraires, ou plutôt de cette partie des rites funéraires qui concerne uniquement le sort réservé au cadavre [1]. Il s'agit là d'une technique très spéciale, qui se manifeste avec une variété étonnante de modalités, parmi lesquelles la modalité du type d'Alaric, que je propose d'appeler *inhumation sub-aquatique*, est l'une des plus rares. Sur un peu plus de deux mille descriptions recueillies jusqu'ici, je ne rencontre le type d'Alaric que six fois ; mais il existe certainement d'autres parallèles. Les cas que je connais se répartissent ainsi : un en Australie ; deux dans l'Afrique orientale belge ; deux dans le bassin occidental du Congo ; un dans la colonie anglaise de Sierra Leone. La répartition géographique de ces cas ne permet pas d'attribuer à ce rite funéraire la valeur d'un criterium ethnique. De plus, il a partout un caractère spécial, en ce qu'il ne s'emploie que pour certains individus appartenant à une certaine classe, mais non pas pour tout le monde indistinctement. Ces remarques ne s'appliquent cependant pas au cas australien, d'ailleurs incertain. On le doit à Brough Smyth, qui n'est pas un auteur digne de toute confiance ; je ne le signale donc qu'en passant. Par contre les cas africains sont bien nets ; ils sont décrits avec soin et constituent des parallèles indéniables à la description de Jordanès.

1. Classement communiqué au récent Congrès de l'Histoire des Religions à Paris dans un mémoire qui paraîtra dans les *Actes* du Congrès.

Je les citerai par ordre croissant de complexité. Chez les Obongo de l'Ogowé (Congo français), les morts du commun étaient simplement déposés dans un arbre creux qu'on remplissait ensuite de terre, de feuilles et de branchages jusqu'au sommet du creux; mais les *chefs* étaient inhumés dans le lit d'un ruisseau qu'on détournait momentanément et qu'on faisait ensuite revenir dans son lit normal[1].

Chez les Grebo de Sierra Leone, il y avait divers modes de sépulture, selon le rang, le sexe, la sorte de mort. Il existait dans cette tribu un *grand-prêtre* appelé *bédia*, qui, dans le cas de malheur public (épidémie, etc.), était soumis à une ordalie par un poison végétal; s'il succombait, on détournait une rivière et on l'enterrait dans son lit; mais s'il mourait normalement, dans l'exercice de ses fonctions, on l'inhumait de nuit, en grand secret, dans la terre ferme[2].

Dans la sous-tribu des Beniki, section du grand peuple des Basonge (Congo moyen), les gens du commun sont abandonnés dans la brousse ou la forêt; les notables sont inhumés avec certaines cérémonies; les *grands chefs* sont inhumés dans le lit d'une rivière. « Lors de l'enterrement du vieux Sappo-Sap, plusieurs jours à l'avance on fit venir de nombreux travailleurs pour détourner un ruisseau de son cours. Une fosse énorme capable de recevoir un éléphant fut creusée. Le corps absolument desséché était invisible, cousu qu'il était dans une quantité de tissus indigènes, dans une couverture rayée européenne et dans des peaux de léopard, le tout entouré d'une superbe natte bakuba (bushongo). L'énorme fosse fut garnie à profusion de nattes ordinaires; un lit de bambou et de nervures de raphia fut descendu au centre. Le corps fut placé sur ce lit; un fusil de chasse à deux coups, que le vieux chef affectionnait spécialement, fut déposé à ses côtés, ainsi que trois ou quatre lances, quelques haches et un tabouret superbement travaillé. Ensuite fut construit un réseau de branches reliées par des lianes; les nattes furent repliées par

1. Wood, *Natural History of Man* t. I., p. 540.
2. Wood, *Races of the World*, t. I, p. 483.

dessus et maintenues par une énorme quantité de pierres de toutes dimensions, maçonnées au moyen de sable humide, jusqu'au niveau du fond du ruisseau. Pendant que les nombreux assistants psalmodiaient des chants funèbres, des équipes de travailleurs se relayant firent rentrer le ruisseau dans son cours. Aucun sacrifice humain n'eut lieu[1] ».

Les trois textes cités font déjà apparaître l'analogie avec les funérailles d'Alaric : ainsi sont inhumés des chefs, ou un grand-prêtre, ou un grand chef ; à ce dernier on donne dans sa tombe ce que les indigènes appellent de « grandes richesses » ; le seul élément qui manque encore, c'est l'immolation des esclaves ; le voici :

Dans deux tribus du Congo belge oriental, qui vivent entre les lac Tanganyika et Moéré, les Watumbwe et les Wabemba : « à la mort du chef, on l'enlève à midi de son lit et on le porte dans une case spéciale ; après immolation d'un esclave, on entonne les chants funèbres, qui durent plus ou moins de jours, jusqu'à huit jours, selon l'importance du défunt. Des croque-morts spéciaux, qui forment une sorte de caste héréditaire, veillent les restes ; ils recueillent dans des calebasses les vers qui tombent, les liquides qui découlent ; lorsque les ongles des mains et des pieds se détachent, ils les mettent dans un petit pot à part. Entre temps, les vassaux et la famille apportent les cadeaux pour l'ensevelissement. Quand le corps est entièrement décomposé et que tous les invités ont eu le temps de venir, ce qui demande parfois un mois, on va creuser la tombe pendant la nuit, avant le premier chant du coq.

« Pour cela on interrompt par un barrage le cours d'une rivière. *De leur vivant, la plupart des chefs désignent l'endroit où l'on devra creuser leur fosse.* Elle est orientée nord-sud et a environ trois mètres de profondeur. Dans la paroi occidentale on creuse un petit caveau. Deux femmes du défunt sont descendues vivantes dans la fosse. On les assied les jambes croisées et fortement ligottées ; on leur met dans les bras et sur les genoux le squelette de leur mari et les cale-

1. Van Overbergh et De Jonghe, *Les Basonge*, p. 297-298.

basses contenant la nourriture. Elles occupent le fond de la cavité. Près d'elles on descend de chaque côté deux petits garçons, l'un tenant la pipe, l'autre la pince à feu du chef. On ferme le caveau latéral au moyen d'une natte; puis on précipite dans la fosse un nombre d'esclaves proportionné à l'importance du défunt, après les avoir étourdis d'un coup de massue sur la tête. On comble ensuite la fosse et on piétine la terre. On fait défiler tous les esclaves sur la tombe et on leur assène à chacun un coup de massue sur la nuque jusqu'à ce que l'un d'eux succombe. Dès que cela se produit, cela signifie que la victime est agréée par le mort; on laisse le cadavre de cet esclave sur la fosse; puis on rompt le barrage, et la rivière reprend son cours normal [1]. »

Il semble probable qu'autrefois tous les esclaves étaient mis à mort.

Visiblement, c'est à une coutume semblable que correspond le texte de Jordanès. Que les captifs des Goths aient été employés à creuser la fosse, ceci est tout à fait normal; on a fait faire les gros travaux par ces esclaves, et non par des guerriers en expédition; et c'est en tant qu'esclaves qu'ils ont ensuite été immolés.

Certains éléments de cette description, comme le système à deux étapes (dessiccation, puis inhumation), la forme de la tombe (fosse avec niche latérale), le sort des femmes, la position du cadavre, etc., ne nous intéressent pas ici. Mais deux autres nous concernent directement. L'observateur ne dit pas ce qu'on fait des cadeaux apportés aux funérailles; on peut cependant supposer qu'ils sont ensevelis avec le chef, derrière la natte. Mais surtout il faut remarquer que les chefs désignent eux-mêmes l'emplacement de leur tombe future : c'est là un parallèle direct à la prophétie concernant Alaric, dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'avec M. Reinach je regarde comme une légende. Mais cette légende doit elle-même avoir une origine, et je serais assez tenté, pour ma part, d'y voir

1. Ch. Delhaise, *Chez les Wabemba*, Bull. de la Soc. Belge de Géographie, 1908, p. 210-211.

le souvenir d'une coutume ancienne des Goths selon laquelle les chefs, ou peut-être seulement les grands chefs, désignaient d'avance l'endroit où ils voulaient qu'on creusât leur tombe. S'il en était ainsi, on peut même supposer qu'Alaric avait dit, et que toute son armée savait, que sa tombe serait en Italie, dans le lit de la rivière la plus rapprochée de l'endroit où il mourrait ; ou peut-être seulement dans le lit d'une telle rivière, sans indication du pays où elle coulerait.

Quoi qu'il en soit, les observateurs cités ne donnent pas les raisons que peuvent avoir les indigènes pour ensevelir un grand-prêtre coupable ou leurs chefs sous une rivière. Les travaux des ethnographes nous permettent de proposer plusieurs explications, telles que : on empêche ainsi l'âme d'un mort redouté de venir faire du mal aux survivants ; ou bien, on empêche ainsi les étrangers de disperser les restes d'un individu dont la puissance, le *mana*, détermine le bien-être et la perpétuité de la tribu qu'il a gouvernée[1]; ou bien encore, on assure par ce moyen, tout comme par une crypte profonde, un tumulus énorme, une pyramide, au chef défunt une existence perpétuelle outre-tombe. Dans toutes ces explications, l'idée du secret de la tombe joue un rôle important, sinon même essentiel. Or, c'est cette même idée de secret, mais transposée aux trésors déposés avec le cadavre d'Alaric, que nous rencontrons dans le texte de Jordanès.

J'admets volontiers, avec M. Reinach, qu'il s'agit là d'une légende explicative. Je veux dire que l'idée de secret devait primitivement se rapporter non pas tant aux trésors ensevelis avec le chef, qu'au cadavre même du chef, et que c'est dans le transfert de cette idée du chef à ses trésors que réside l'action de la légende. Parmi les nombreux parallèles ethnographiques qu'on pourrait réunir à ce sujet, j'en choisirai deux, typiques à la vérité.

1. Une nuance de cette idée est exprimée dans la prophétie d'Alaric quand il y est dit que l'inhumation ainsi faite rendrait perpétuel son droit de propriété sur l'Italie. Enterrer un chef, c'est comme enterrer des charbons, des monnaies, une borne ; c'est un rite de prise de possession. Dans le cas d'un chef, cette propriété du territoire est acquise à ses sujets et concitoyens, qui en occupent la surface.

Chez les Ibibio de la Nigérie du Sud, la mort du chef est souvent tenue secrète ; seuls cinq ou six de ses plus proches parents sont mis au courant de l'événement. Ils doivent dissimuler son cadavre et emploient dans ce but deux procédés. Ou bien ils vont l'enterrer de nuit dans un endroit reculé de la brousse et reviennent au matin le visage souriant, comme d'une heureuse partie de chasse et de plaisir. Puis ils remplissent de pierres, de terre, etc., un cercueil, pour lui donner un poids correspondant à celui du défunt ; et quand tout le peuple et toute la parenté sont assemblés, on procède aux funérailles officielles de ce cercueil à la manière accoutumée. Ou bien ils fabriquent avec un gros bananier une sorte de mannequin, qu'ils entourent de feuilles, de chiffons, etc., et qu'on enterre publiquement ; mais le vrai cadavre est porté de nuit dans un lieu quelconque, que les lianes et les arbustes recouvrent rapidement. « On dissimule le cadavre du chef pour empêcher ceux que la haine ou la jalousie pourraient y pousser de profaner la tombe, ou de couper la tête ou de mutiler le corps, ce qui empêcherait le mort de se réincarner, et aussi pour éviter que l'on puisse dérober les objets précieux placés avec le cadavre du chef dans sa tombe et qui doivent servir à son usage personnel dans le pays d'outre-tombe »[1].

De même, un vieux proverbe des Maori de la Nouvelle Zélande disait : « *les os d'un mauvais chef ne disparaissent pas; ceux d'un bon chef sont dérobés aux yeux de tout le monde* » ; en effet, les ossements des bons chefs étaient cachés dans des grottes, dans des endroits inaccessibles ; et ceux des mauvais chefs étaient inhumés de manière que chacun pouvait savoir où ils étaient. Il faut entendre « bon » et « mauvais » au sens demi-civilisé ; un bon chef était simplement celui qui avait augmenté la puissance et la richesse de ses concitoyens. Alaric était certainement pour les Goths un « bon chef » ; il méritait qu'on dérobât avec soin ses restes, et qu'on lui accordât une belle part du butin, et qui consistât en « grandes richesses ». Si donc on préfère mon interprétation à celle

1. P. Amaury Talbot, *Life in Southern Nigeria*, Londres, 1923, p. 149.

de M. Reinach, voici que Jordanès redevient un « bon » historien, c'est-à-dire, pour autant que possible, sincère et véridique, et que comme Plutarque, décidément, « il n'a pas menti. »

A. van Gennep.
